

Gradateur à glissière pour charges à incandescence, fluocompactes et à DEL

No de cat. IPL06

LEVITON®

DI-000-IPL06-52B

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!**
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION,** n'utiliser le produit décrit aux présentes qu'avec des lampes compatibles à DEL, fluocompactes, à incandescence ou à halogène réglables de 120 V. Pour consulter la liste de lampes à DEL compatibles, on peut se rendre au www.leviton.com/led.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISES EN GARDE

- Quand ce dispositif doit commander plusieurs lampes, celles-ci **DOIVENT ÊTRE DU MÊME TYPE**, soit toutes fluocompactes, à DEL ou à incandescence. L'emploi de lampes de mêmes marques et modèles rehaussera en outre sa performance.
- N'utiliser qu'un seul gradateur par circuit à trois voies. Le ou les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité choisie au niveau de ce premier.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel du produit décrit aux présentes et des appareils qui lui sont raccordés, **NE PAS** l'installer pour commander une prise, un appareil motorisé ou à transformateur ou toute autre source d'éclairage que celles mentionnées.
- N'utiliser le produit décrit aux présentes **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.
- Pour le nettoyage, utiliser un chiffon humide avec du savon doux. **NE PAS** se servir de produits désinfectants atomisés en pulvérisateur, en vaporisateur ou autre.

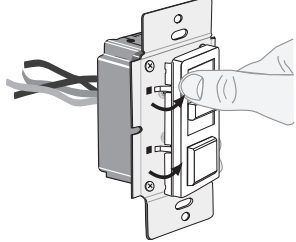
DIRECTIVES

FRANÇAIS

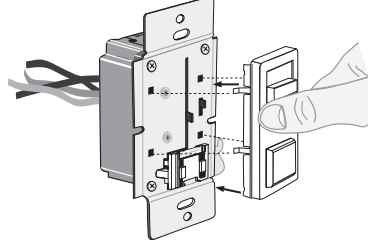
Changement de couleur :

Si on veut utiliser la trousse fournie (le cas échéant) pour changer la couleur du dispositif, il faut procéder aux étapes suivantes avant d'effectuer le câblage.

RETRAIT



REPLACEMENT



Avant d'installer le gradateur seul ou avec d'autres dispositifs :

En présence de multiples gradateurs à incandescence dans la même boîte, il faut réduire la capacité nominale du modèle IPL06. Se reporter au tableau CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR. Aucune réduction de capacité n'est requise en présence de multiples gradateurs pour lampes fluocompactes ou à DEL réglables.

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR

No de cat.	Charge	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de deux dispositifs
IPL06	Incandescence	600 W	500 W	400 W

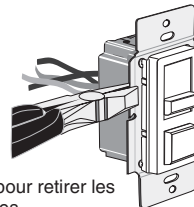
No de cat.	DEL/LFC	Incandescence	Tension	Fréquence
IPL06	150 W	600 W	120 V c.a.	60 Hz

Matériel requis :

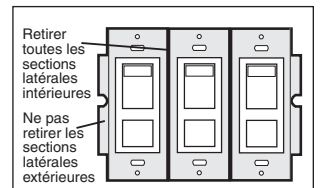
- Tournevis ordinaire/Phillips
- Crayon
- Ruban isolant
- Coupe-fil
- Pince
- Règle

Installation de plusieurs dispositifs :

REMARQUE : les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est installé avec d'autres gradateurs ou s'il est trop grand pour la boîte murale (elles peuvent rester en place si on l'installe avec des interrupteurs mécaniques).



Plier et replier pour retirer les sections latérales



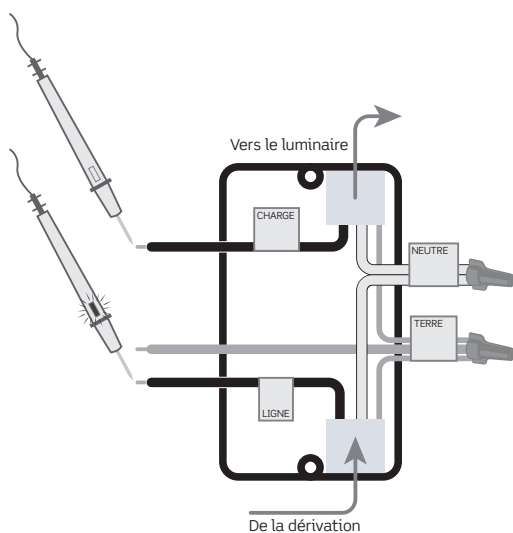
Retirer toutes les sections latérales intérieures
Ne pas retirer les sections latérales extérieures

Installation

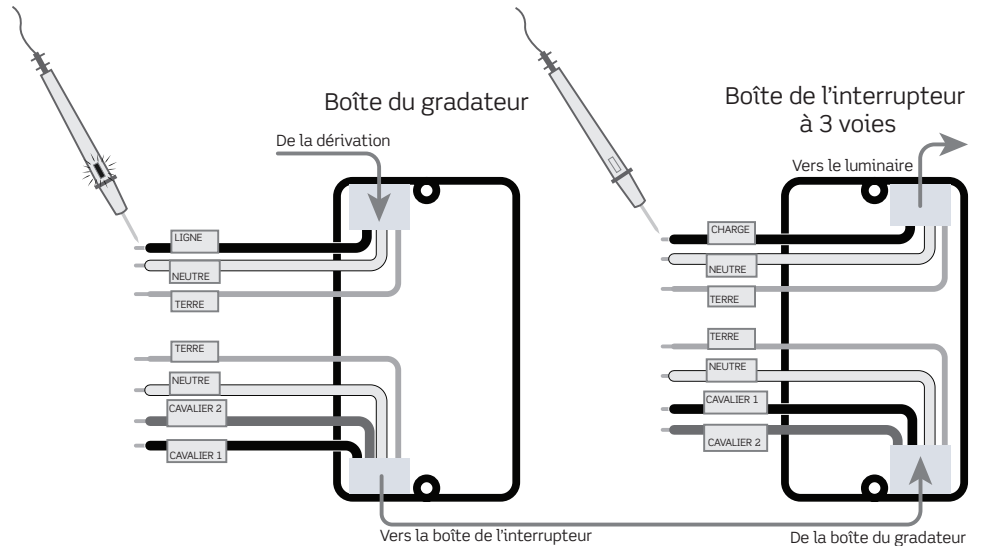
1. Identifier les fils (configuration plus courante montrée).

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.

Installations unipolaires



Installations à trois voies

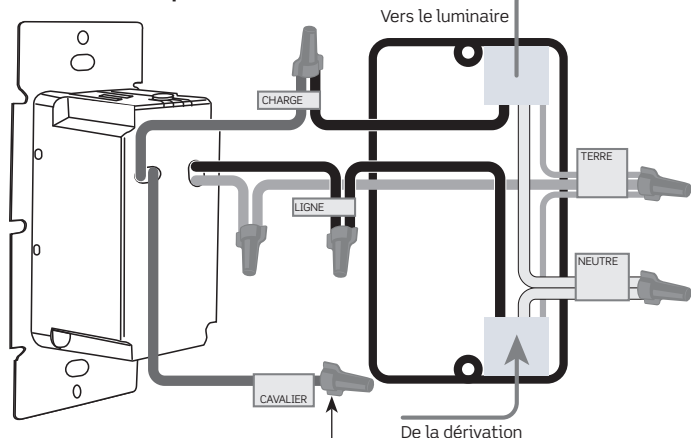


2. Effectuer le câblage.

Dénuder l'extrémité de chaque conducteur de circuit sur environ 5/8 po (1,6 cm).

REMARQUE : les schémas représentent les applications les plus courantes; le dispositif et la boîte pourraient différer légèrement de ceux qui y sont montrés.

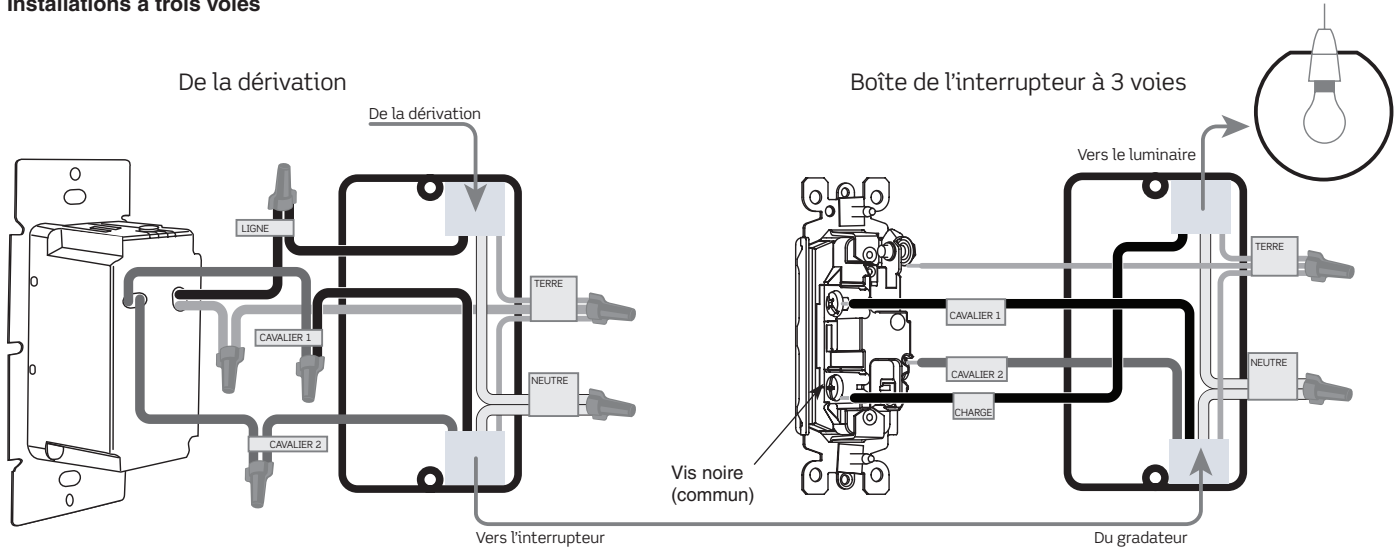
Installations unipolaires



REMARQUE : Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. Autrement, il faut le recouvrir d'un capuchon de connexion de la manière illustrée.

2. Effectuer le câblage. (suite)

Installations à trois voies



3. Tester l'installation.

- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur. **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES DE DÉCHARGE GRAVE OU D'ÉLECTROCUTION**, il faut veiller à ne pas toucher des doigts les fils ou les bornes à vis!
- Comme on peut le voir à droite, soulever la glissière à sa position la plus élevée. Les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale. **REMARQUE** : si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section « **Quoi faire si...** ».

4. Fixer le dispositif.

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR. Visser le dispositif sur la boîte. Fixer la plaque murale.

5. Rétablir l'alimentation.

Programmation

Réglage des niveaux maximal, minimal ou SSL-7A

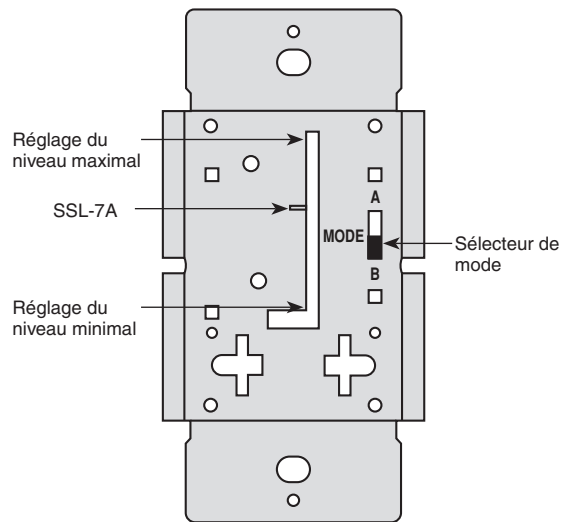
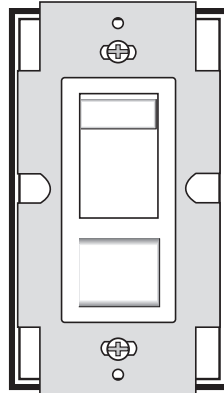
1. Mettre le gradateur hors tension. Retirer la trousse de changement de couleur.
2. Régler le sélecteur de mode à **A**.
3. Hausser la glissière pour régler le niveau **maximal** d'éclairage. Mettre la glissière à la position médiane pour que le niveau d'éclairage soit conforme à la norme **SSL-7A**.
Abaisser la glissière pour régler le niveau **minimal** d'éclairage.
REMARQUE : lorsqu'on entre en mode de réglage de l'intensité minimale, si le gradateur est réglé au niveau le plus bas, la lampe pourrait soudainement s'éteindre. Le cas échéant, il faut hausser la glissière jusqu'à ce qu'elle se rallume à l'intensité minimale voulue.
4. Mettre le gradateur sous tension.
5. Régler le sélecteur de mode à **B**.
6. Déplacer la glissière jusqu'à l'obtention du niveau d'éclairage voulu. (**REMARQUE** : ne pas la déplacer en mode SSL-7A.) Remettre le sélecteur de mode à **A**.
7. La lampe clignotera momentanément pour confirmer le nouveau réglage.
8. Mettre le gradateur hors tension. Remettre la trousse de changement de couleur.

Choix du mode de fonctionnement (voir le schéma de droite) :

Si la lampe ne s'allume pas de manière régulière ou uniforme, régler le sélecteur de mode à B. Ce sélecteur est aussi employé pour la programmation.

Mode A : lorsqu'on les met sous tension, les lampes s'intensifient rapidement jusqu'au niveau préalablement réglé (mode par défaut).

Mode B : lorsqu'on les met sous tension, les lampes s'allument instantanément au niveau préalablement réglé.



Quoi faire si...	
Problème	Solutions/réglages à effectuer
Les lumières ne s'allument pas immédiatement.	<ul style="list-style-type: none"> • Régler le sélecteur de mode à B.
Les lumières clignotent.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si la lampe est bien insérée. • S'assurer que les fils sont bien protégés par des capuchons de connexion. • Si le clignotement se produit au démarrage, déplacer le sélecteur de mode à B.
Les LFC/DEL clignotent à la plus faible intensité.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'intensité minimale du gradateur. • Se reporter à la section Programmation.
Les LFC/DEL clignotent à l'intensité la plus élevée.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'intensité maximale du gradateur. • Se reporter à la section Programmation.
Les LFC/DEL clignotent de haut en bas de la plage de gradation.	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les lampes sont marquées comme étant réglables. • Se reporter à la liste des lampes à DEL et fluocompactes réglables recommandées à la page www.leviton.com/LED.
Les lumières ne s'allument pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché. • Vérifier si les lampes sont brûlées.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC : le produit décrit aux présentes est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Il a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Le produit décrit aux présentes génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si le produit est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- orienter ou déplacer les antennes réceptrices; • augmenter la distance entre le produit et les récepteurs; • brancher le produit à une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs; • consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Le modèle 06674 est vendu par Leviton Manufacturing Co., Inc., 201 N. Service Rd., Melville, NY, 11747. Il est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

ÉNONCÉ D'INDUSTRIE CANADA :

Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

MISE EN GARDE DE LA FCC : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit décrit aux présentes.

CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la Manufacture Leviton du Canada ltée, a/s du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9, ou encore composer le 1 800 405-5320.

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ ANS : pour consulter les garanties offertes par Leviton, on peut se rendre au www.leviton.com. Pour en obtenir une version imprimée, il suffit de composer le 1 800 824-3005.

Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse www.leviton.com/patents.